



LE PETIT JOURNAL

- BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-D'AURILLAC -

Vie Municipale

Éclairage public
nocturne

p.4

Enfance Jeunesse

Cantine à
1 euro !

p.6

Gens d'ici

Le Mérigon

p.10

Solidarité

Jumelage &
Collectif Al Qarara

p.12



// SOMMAIRE



LE PETIT JOURNAL
\\ NOVEMBRE 2022



ÉDITO
\\3



VIE MUNICIPALE
\\4



ENFANCE & JEUNESSE
\\6



SAVOIR-FAIRE
\\9



GENS D'ICI
\\10



SOLIDARITÉ
\\ 12



RETOUR EN IMAGES
\\14



AGENDA
\\16

TENIR LE CAP DANS LA TEMPÊTE

Après les baisses de dotations de fonctionnement historiques de l'État envers les collectivités locales lors du précédent mandat, qui amputent le budget communal de plus de 120 000 euros tous les ans par rapport à 2014 ; après la terrible épreuve de la COVID qui a réduit presque à néant notre vie sociale, citoyenne et démocratique pendant plus de deux ans ; voilà maintenant la guerre en Ukraine et la crise énergétique et inflationniste qui impactent de manière inédite les budgets des ménages et des collectivités.

Ainsi pour notre commune, la facture énergétique pour 2023, et si rien n'est fait par l'État, devrait être multipliée par 2,5 pour le Gaz et entre 2,5 et 4 pour l'électricité ! Rien que pour l'éclairage public cela pourrait représenter plusieurs dizaines de milliers d'euros de dépenses supplémentaires !

Si cela devait se confirmer ça représenterait un nouveau choc financier équivalent à celui des baisses de dotations. Dans ce contexte nous essayons d'anticiper et de nous adapter, le réseau de chaleur biomasse de la commune, les travaux d'isolation de la mairie et du restaurant scolaire nous protègent déjà de manière importante. L'ensemble des services municipaux est mobilisé pour effectuer tous les gestes d'économie dans l'action quotidienne de notre collectivité : l'éclairage public va être équipé afin de permettre sa régulation, tout en poursuivant le remplacement des points d'éclairage avec la technologie LED, etc. Nous allons également poursuivre le travail d'élaboration de notre future salle polyvalente afin d'avoir un espace pour notre vie culturelle, citoyenne, associative et familiale, moderne et sobre en énergie.

Enfin, nous maintenons le cap de la solidarité pour protéger ceux qui souffrent le plus. Ainsi vous découvrirez dans ce numéro que la moitié des familles de la commune bénéficie d'un tarif de cantine à un euro et les autres d'un tarif inchangé à cette rentrée malgré une inflation de près de 25 % des prix des aliments. Ainsi nous avons fait le choix de protéger de l'inflation les habitants de notre résidence pour personne âgées et les locataires de la résidence de Gironde Habitat du Graveyron à qui nous fournissons le chauffage.

Ensemble, avec vous toutes et tous, nous allons nous mobiliser pour continuer à garder le cap de la citoyenneté, de la solidarité et des services publics pour tous afin de continuer à bien vivre ensemble à Saint-Pierre-d'Aurillac, malgré l'avis de gros temps !

Merci encore !

Stéphane DENOYELLE

Votre Maire



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC NOCTURNE

pour plus de sobriété énergétique

Alors que le prix de l'électricité ne cesse d'augmenter et que la sobriété énergétique est le maître-mot, les économies d'énergie sont devenues un enjeu pressant à la maison comme dans votre commune pour éviter le gaspillage ou faire baisser la facture d'électricité.

Mais contrairement à vous particuliers, les collectivités ayant plus de 10 agents municipaux ne sont pas soumises au bouclier tarifaire, elles doivent donc payer au prix fort leur énergie, d'autant plus qu'elles ne bénéficient plus depuis 2018 des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) pour le gaz naturel et l'électricité.

Les facteurs de ce contexte énergétique extrêmement instable et haussier sont multiples :

- La guerre Russie / Ukraine
- L'embargo vis-à-vis de l'énergie russe et « gel » du gazoduc Nord Stream 1.
- Le retard dans les maintenances programmées du parc nucléaire français (COVID et perte de compétence)
- La reprise économique mondiale avec une forte demande des pays asiatiques et européens
- L'envol des prix du gaz sur lequel est indexé celui de l'électricité
- Le manque d'eau qui limite la production hydraulique
- Et la spéculation sur les marchés des profiteurs de guerre

Tous ces éléments conjoncturels ont conduit à une augmentation sans précédent des prix de l'énergie, à des niveaux jamais connus. Jusqu'à présent cette évolution des prix a été atténuée car votre commune de Saint Pierre d'Aurillac a fait le choix d'adhérer en 2018 au groupement de commande d'achat d'électricité et de gaz constitué par le Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde (SDEEG). Cela lui permet de bénéficier d'une stratégie d'achat efficiente et mutualisée. Cependant les marchés sont conclus pour une durée de 3 ans : la reconduction des marchés Achat Electricité et Achat Gaz Naturel est en cours pour la période 2023/2025. Ainsi pour 2023 notre facture de gaz devrait être multipliée par 2,5 et celle de l'électricité entre 2,5 et 4 ! Rien que pour l'éclairage public la facture devrait augmenter de 30 000 euros si rien n'est fait, alors que la commune ne dégage que 100 000 euros par an pour investir !

Heureusement la commune de Saint-Pierre-d'Aurillac n'a pas attendu l'invasion de l'Ukraine par la Russie ou encore la canicule de cet été pour travailler sur les économies d'énergie. Dès 2006 votre commune sollicitait son syndicat interterritorial, le SIPHEM, afin d'étudier les possibilités de réduction des coûts de chauffage de ses bâtiments communaux alors chauffés au gaz et exploités par un prestataire privé. En 2008, la décision était prise de réaliser un réseau de chaleur communal permettant le raccordement de 48 logements et de 5 bâtiments publics : la mairie, l'école, le restaurant scolaire, la maison de la petite enfance, le multi-accueil ainsi que la résidence pour personnes âgées et la résidence le Graveyron

À présent, l'équipement est bien maîtrisé voire optimisé. Ce sont des brisures de noyau de pruneau qui constituent la matière première pour alimenter ce réseau de chaleur et remplacent le bois utilisé jusque-là. La combustion apporte beaucoup plus de chaleur pour le même tonnage consommé, tout en produisant moins de cendres. De l'avis des utilisateurs de ce réseau, la chaleur produite est également plus enveloppante. Notons que les cendres sont recyclées dans les plantations municipales. Concernant d'autres équipements tels que le restaurant scolaire, les travaux de rénovation énergétique qui viennent de s'achever, illustrent également l'engagement de votre municipalité en matière d'écono-

mie d'énergie. L'objectif de performance énergétique est atteint avec un bâtiment passant d'une classe D à B avec la réduction de moitié des consommations énergétiques et la réduction de moitié également de l'émission de CO₂. Ces travaux font suite à ceux engagés à la mairie l'année précédente qui ont permis d'isoler et d'aménager les combles.

À présent s'ouvre à nous une nouvelle piste d'économie d'énergie, celle de l'éclairage public. Dans le contexte financier actuel, la question de la réduction de l'éclairage public, devient fondamentale y compris à Saint Pierre d'Aurillac où les points d'éclairage sont très nombreux.

... ET DANS VOTRE COMMUNE ?

Avec + 191,47 % d'augmentation annoncée sur le prix moyen de l'électricité en 2023, la commune cherche à réduire l'impact sur sa facture d'électricité sans pouvoir le couvrir entièrement. Dans la continuité des mesures déjà prises, votre conseil municipal souhaite expérimenter dès que possible, une extinction nocturne, de 23h00 à 5h00 du matin, à l'exception de l'éclairage public de la route départementale RD1113. En effet, cette dernière est déjà équipée d'ampoules LED et toute modification nécessite l'avis du département et de la Préfecture.

Au préalable, les services techniques de la commune doivent effectuer une série de modifications techniques nécessitant une quinzaine de jours de travaux et dont la programmation dépend des délais de livraison du matériel. Même les illuminations de Noël seront revues à la baisse cette année avec des décorations dotées exclusivement d'ampoules LED et concentrées dans l'hyper centre du bourg (autour de l'église et des commerces).

Enfin, il est prévu d'assortir cette expérimentation d'une ou plusieurs réunions publiques afin que chaque habitant puisse s'exprimer et que votre municipalité puisse évaluer tous les effets d'une telle mesure.

Face à cette situation d'urgence énergétique votre commune, ses élus et ses services municipaux sont mobilisés pour réduire partout et tout le temps notre consommation dans la limite du possible. Cependant il est urgent que nos communes puissent de nouveau accéder aux marchés régulés de l'énergie et que le gouvernement mette en place un bouclier tarifaire pour les collectivités. C'est l'esprit de la motion adoptée lors du dernier Conseil municipal du 05 octobre 2022.

POUR EN SAVOIR PLUS

En France, la quantité globale de lumière émise la nuit par l'éclairage public a augmenté de 94 % depuis vingt ans alors que ce devrait être le phénomène inverse.

Selon l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), les 11 millions de points lumineux qui constituent le parc d'éclairage public en France appellent à une puissance d'environ 1300 mégawatts (MW), soit la puissance délivrée par une tranche nucléaire récente à pleine charge. L'éclairage public dont 40 % des luminaires en service ont plus de 25 ans, correspond à 41 % de la consommation d'électricité des communes et émet annuellement 670 000 tonnes de CO₂. Outre un gaspillage énergétique considérable, l'excès d'éclairage artificiel constitue aussi une source de perturbations pour la biodiversité (modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, des migrations...).



BON À SAVOIR

L'éclairage public n'a aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence. En effet 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour, selon l'Observatoire National de la Délinquance et des Ripostes Pénales (ONDRP).

MÉDIATHÈQUE



« Lire Élire »

Le nombre de bibliothèques retenues par Biblio Gironde pour participer à l'opération « Lire élire » étant limité, la commune n'a pas été retenue cette année pour l'organiser.

L'équipe de la Petite médiathèque et la commune ont quand même souhaité l'organiser « en interne » et après plusieurs mois de lecture des ouvrages sélectionnés, l'élection a eu lieu la semaine du 17 octobre. Vous pouvez retrouver le palmarès à la petite médiathèque et continuer à emprunter la sélection, elle reste disponible.

Vous pouvez désormais réserver des livres disponibles dans les autres bibliothèques du réseau de lecture du Réolais en Sud Gironde et les récupérer ensuite directement à la Petite médiathèque. N'hésitez pas à utiliser ce service.

La Petite médiathèque vous reçoit toujours, petits et grands, le lundi et jeudi de 16h30 à 18h30 ainsi que le samedi de 10h00 à 12h00. Attention, fermeture, du 24 octobre au 7 novembre.

NOUVEAU DISPOSITIF : LA CANTINE À 1 €

Notre commune propose depuis de nombreuses années une tarification sociale pour les repas du restaurant scolaire : les familles de Saint-Pierre-d'Aurillac paient en fonction de leurs revenus.



Afin de faire face aux dépenses du restaurant scolaire qui sont de plus en plus importantes en raison de l'augmentation des coûts des denrées et de l'énergie, le conseil municipal s'est questionné sur une nécessaire évolution des tarifs de cantine. Dans ce contexte d'inflation, l'objectif était de pouvoir continuer à servir des repas de qualité sans trop alourdir la facture pour les familles.

En juillet, le conseil municipal a autorisé le maire à signer une convention avec les services de l'État pour bénéficier du dispositif « ma cantine à un euro » pour une durée de 3 ans. Ce tarif devrait être appliqué à environ la moitié des familles de Saint-Pierre-d'Aurillac.

Ainsi, la commune bénéficie maintenant d'un financement de l'État : pour chaque ticket vendu 1 €, l'État lui reverse 3 euros. Elle encaisse donc en réalité 4 € par repas vendu 1 €. Au lieu de 1,86 € et 2,47 € précédemment.

Ce dispositif et les économies d'énergie attendues grâce à la rénovation énergétique du restaurant scolaire effectuée cet été, permettent de maintenir les anciens tarifs pour ceux qui ne peuvent pas bénéficier du repas à un euro. Y compris pour les aînés de la Résidence autonomie.

Ainsi, cette année, personne ne paiera plus cher pour bien manger à la cantine.

NOUVEAU - LE PORTAIL FAMILLE

À la rentrée des vacances de la Toussaint, les familles pourront réserver et payer en ligne les repas au Restaurant scolaire. La Mairie continue d'être ouverte tous les matins et les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 16h00 à 17h00, pour les familles qui préfèrent réserver les repas et payer en espèces ou en chèques.

<https://www.mon-portail-famille.fr/acces/mairie-st-pierre-d-aurillac/>



DES NOUVELLES DE LA RENTRÉE

En raison de la baisse des effectifs, l'école de Saint-Pierre-d'Aurillac a perdu une classe à la rentrée de septembre 2022.

Nadine Blois et Raphaël Ackerman (ainsi que sa guitare) ont quitté l'école en juillet dernier. Le poste de Raphaël Ackerman a été supprimé suite à la fermeture de la classe et Nadine Blois a obtenu sa mutation. Elle est remplacée par Delphine Sciama.

L'école accueille donc cette année, 97 enfants répartis autour de cinq professeurs des écoles, deux Agentes territoriales spécialisées des écoles maternelles (ATSEM) et deux Accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH).

DANS LA PARTIE « MATERNELLE » DE L'ÉCOLE

- Les très petits, les petits et les moyens de la section maternelle (15 enfants) avec Sandra Castillo
- Les grands de la section maternelle et certains CP (19 enfants) avec Delphine Sciama



DANS LA PARTIE « ÉLÉMENTAIRE » DE L'ÉCOLE

- Les autres CP et les CE1 (21 enfants) avec Murielle Pessotto
- Les CE2 et certains CM1 (20 enfants) avec Christine Cazabonne (directrice) et Lise Charenton-Masset (le vendredi)
- Les autres CM1 et les CM2 (22 enfants) avec Philippe Abela



L'organisation des temps de récréation et de repas a été repensée afin de permettre aux CP de se retrouver ensemble sur ces temps importants de la journée.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Ça y est, c'est officiel, l'appel à candidature pour le conseil municipal des jeunes est lancé !

Il s'adresse aux enfants, du CM1 à la 3^e, qui ont envie de s'investir pour la commune pendant deux ans pour la citoyenneté, la solidarité et l'animation du village. Ils mèneront donc eux-mêmes des projets mais feront aussi émerger des idées et des envies pour les partager avec le conseil municipal des adultes.



Qui peut être candidat ? Les enfants, du CM1 à la 3^e.

Qui peut voter ? Les enfants, du CP à la 3^e.

Où retirer son dossier de candidature ? À la mairie aux heures d'ouverture. Il est aussi téléchargeable sur le site internet de la commune.

Quelle sera la composition du conseil municipal ? Le conseil sera composé de 12 conseillers. Afin de garantir une mixité d'âge et de genre, chaque électeur votera pour une fille et un garçon de chacun des groupes d'âges suivants : les CM, les 6^e/5^e et les 4^e/3^e.

Les 2 filles et les 2 garçons ayant obtenu le plus grand nombre de voix dans chaque groupe seront élus : nous aurons donc 6 filles et 6 garçons.

Jusqu'à quelle date peut-on déposer son dossier et où ? jusqu'au **16 novembre** à l'école ou en mairie (aux heures d'ouverture ou dans la boîte aux lettres).

Comment les candidats se feront connaître ? Par un affichage des professions de foi à l'école et sur son parvis ainsi que sur le site internet et la page facebook de la commune.

Quand aura lieu le vote et où ? Le vote aura lieu le lundi 5 décembre au collège Élise Deroche sur la pause méridienne et à l'école de Saint-Pierre-d'Aurillac. Puis, en mairie, aux horaires habituels d'ouverture, jusqu'au **vendredi 9 décembre à 18h**.

Quand connaîtra-t-on les résultats ? Le vendredi 9 décembre à 18h auront lieu le dépouillement et la proclamation des résultats en présence du maire et des conseillers municipaux.

Quand et où le conseil municipal se réunira-t-il ? La première réunion du conseil municipal aura lieu en janvier 2023 dans la salle Jean Lafourcade. Il se réunira au moins 3 fois dans l'année. Entre chaque réunion, les enfants travailleront en groupe à la réalisation de leurs projets au moins une fois par mois. Pour cela, ils seront accompagnés par des conseillers municipaux.

Nous espérons toujours pouvoir recruter un jeune en service pour accompagner le développement de ce beau projet. L'offre de mission est toujours publiée, alors n'hésitez pas à en parler autour de vous. La commune propose de financer le BAFA au jeune qui sera embauché par AVL sur cette mission.

<https://www.service-civique.gouv.fr/trouver-ma-mission/>

[favoriser-lengagement-citoyen-des-jeunes-commune-de-saint-pierre-daurillac-62616d23a245625e22126c54](https://www.saint-pierre-daurillac.fr/favoriser-lengagement-citoyen-des-jeunes-commune-de-saint-pierre-daurillac-62616d23a245625e22126c54)

EIFFAGE ÉNERGIE SYSTÈME

Route de Gaillard, les entrepôts gris et bleus sont connus de tous. C'est là qu'est installé Eiffage Énergie Système. Nous avons demandé à Monsieur Emmanuel Birac, responsable d'exploitation du site, de nous présenter son activité.

« Nous réalisons principalement de la mise en container de moteurs de cogénération. Il s'agit de moteurs qui vont tourner avec de la biomasse pour produire de l'électricité. On reçoit les moteurs et on les intègre à un container. On utilise soit un container existant, soit un container que nous fabriquons sur mesure.

*Les containers avec le moteur intégré sont ensuite expédiés dans toute la France, mais aussi à l'étranger :
Norvège, Maroc, Turquie, Tunisie, ...*

Ces mises en container nécessitent un vrai savoir-faire en chaudronnerie et en tuyauterie acier, inox, et tout métal. Nous sommes une équipe de 29 professionnels avec plusieurs métiers représentés : chaudronnier, tuyauteur, monteur, peintre, magasinier, dessinateur industriel et administratif. La quasi-totalité d'entre nous vit sur le territoire.

Pour une activité comme la nôtre, la formation est très importante. Nous avons un vrai partenariat avec le Lycée d'Enseignement Professionnel de Langon. Nous accueillons de nombreux stagiaires et 60% de l'équipe a été formée dans ce Lycée, dont moi.

Nos bâtiments à Saint Pierre d'Aurillac sont adaptés à notre activité. Nous disposons d'un pont roulant qui est un outil indispensable à notre activité. Nous avons aussi le matériel nécessaire pour faire de la découpe à l'eau et de la découpe plasma. Cela fait maintenant 6 ans que nous sommes installés ici et nous espérons que ce n'est qu'un début. »





LE MÉRIGON

Il est des endroits dont la magie vient du fait qu'ils ne se dévoilent pas à première vue...

Le quartier du Mérigon en fait partie. Joutant le cours d'eau qui lui a donné son nom, bordant la D1113 à quelques centaines de mètres du bourg, le quartier du Mérigon est à la fois accessible et secret. Seuls ceux qui sont montés jusqu'à la place centrale avec son noyer peuvent se faire une idée de ce qu'est cet airial. Une fois là-bas, on le ressent comme une évidence : cette place, c'est l'âme du quartier. Les enfants y ont toujours trouvé un terrain de jeu fertile, qu'ils pouvaient compléter avec le lavoir aux moments des nettoyages hebdomadaires. Chaque semaine, une famille du quartier avait en charge son nettoyage. Aux beaux jours, les familles prenaient l'air devant les maisons et l'hiver, on se retrouvait devant les cheminées, chez les voisins. Certains jours, les enfants étaient invités chez le facteur, un ancien de la Grande Guerre, pour y regarder la télévision. Une vie sociale enrichie par la vie économique du quartier. Un charron, habitant du quartier, y avait son atelier, repris quelques années plus tard par son petit-fils devenu charpentier. Mais le Mérigon a une autre spécificité : ce quartier est une pépinière de Maires. Pas moins de trois Maires de Saint-Pierre-d'Aurillac y habitaient : Cyprien Déjean, André Barres et Gérald Poutays.

Ainsi, quand on parle du Mérigon, on pense au caractère paisible du quartier qu'on vous invite à découvrir ou à redécouvrir. Mais on pense aussi au caractère beaucoup plus irascible du cours d'eau. Comme ce jour de l'été de 1992, lorsqu'après un violent orage, il a décidé de déborder. En amont du quartier, en haut de la rue de la Mane, il avait alors pris place sous le pont de la voie ferrée, jusqu'aux abords du cimetière, emportant même les voitures sur son passage.





C'est après un véritable coup de coeur pour notre maison que nous nous sommes installés dans l'airial de Mérigon. La rencontre avec notre regretté voisin, Jean Dulac, n'a fait que conforter notre choix de s'installer à Saint-Pierre d'Aurillac. Après avoir déposé une cagette de tomates sur le bord de notre fenêtre, nous aimions l'entendre nous raconter l'histoire de notre maison. C'est ainsi que l'on apprenait qu'un âne tournait autour d'un pressoir à raisin au milieu de notre salon, ou encore, que le lavoir était autrefois un havre de paix avec son jardin floral luxuriant. Les fleurs ont laissé place à un décor plus végétal permettant un véritable refuge pour les oiseaux et autres habitants à poils, et ce, pour le plus grand plaisir de nos mirettes.

Sabrina, Baptiste et Paul



**Merci à Marie-Jo
Delhommeau d'avoir
partagé ses souvenirs.**



JUMELAGE

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale...

... nombreux sont ceux qui cherchent une manière de réconcilier les peuples français et allemands, effacer les stigmates de la guerre et bâtir un monde de paix. Dans les années qui suivent, les communes françaises multiplient alors les jumelages avec les villes de l'autre côté du Rhin. Ces rapprochements occupent aujourd'hui des domaines aussi variés que l'économie, la culture, la solidarité, l'éducation avec par exemple des échanges scolaires, etc.

Un jumelage constitue un engagement des élus et des habitants de plusieurs communes.

Et à Saint-Pierre direz-vous, connaissant le panneau qui apparaît sur la RD 1113, que se passe-t-il ? Eh bien, Le Petit Journal a rencontré le bureau du comité de jumelage avec Morfontaine et Thil.



Faisons un voyage dans le temps...

Bien que né officiellement en 1986, c'est en 1978 qu'il vit le jour, fruit, comme souvent, de rencontres, de circonstances parfois tragiques, d'imprévus...

En fait, tout a commencé avec l'exode de familles mosellanes qui, fuyant les forces



allemandes et l'occupation, finirent un long voyage dans notre Sud-Gironde. Certaines ne repartirent pas et s'installèrent définitivement ici (1), d'autres retrouvèrent leur ville, mais personne n'oublia cette période. Bien des années plus tard, en 1977, à l'occasion du congrès des maires de France, Jean Lafourcade, ancien déporté et maire de Saint Pierre d'Aurillac, rencontra le maire de Thil, Richard Rinaldoni. De leurs discussions naquit l'idée d'un rapprochement. Revenu en Meurthe et Moselle, Richard Rinaldoni rencontra les maires de plusieurs communes autour de chez lui.

Seules les villes de Thil et Morfontaine, dont le maire fut lui-même un ancien réfugié venu dans le Médoc, allèrent jusqu'au bout de l'idée.

45 ans se sont écoulés, ponctués d'échanges, de joyeuses rencontres sportives, culturelles, gastronomiques mais aussi empreintes du souvenir des heures graves de l'occupation. La présence d'un camp de concentration et d'un four crématoire à Thil le rappelle à chacun, et l'idée de jumelage peine à trouver un second souffle.

Déjà en 1996, Michel Hilaire, notre ancien maire et conseiller général, dans une lettre au maire de Thil et à la présidente du comité de jumelage local s'interrogeait et s'inquiétait :

« Sans la participation des communes, donc des élus municipaux peut-on toujours parler de légitimité du jumelage ?

(NDLR : Le conseil municipal de Thil, élu un an plus tôt, remettait en cause le jumelage). Sans la participation du comité de jumelage, donc des forces vives et de l'expression concrète et manifeste de la volonté d'un village, peut-on espérer voir vivre le jumelage ? Cependant quand nous évoquons le jumelage avec « La Lorraine » nous pensons d'abord aux fondations profondes de notre histoire commune : le refus de l'exclusion, le refus de la haine et de l'intolérance. »

Aujourd'hui, fort de 35 adhérents, le comité de jumelage de Saint Pierre continue son action tout en cherchant à renouveler ses membres (nombreux sont ceux présents dès le début de l'aventure).

A l'heure où la guerre sévit à l'Est de l'Europe et menace d'embraser le continent, à l'heure où sont ravivés des sentiments de haine et d'exclusion les comités de jumelage, dont celui de Saint Pierre d'Aurillac, contribuent à leur échelle, à la paix dans le monde.

Si vous souhaitez plus d'informations, nous vous invitons à contacter directement Robert Duffillol, 1 route de la Plaine à Saint-Pierre-d'Aurillac.

(1) Retrouvez le témoignage d'un de ces réfugiés, Robert Ramillon, sur le site de l'association « In video veritas » : <https://www.dailymotion.com/video/x61nqc>



COLLECTIF AL QARARA

Le Collectif Solidarité Al Qarara a pour objectif de favoriser et mettre en œuvre des actions de solidarité avec la Palestine et d'informer sur la situation et la culture Palestinienne.

Plus concrètement, il participe à des projets avec l'Association pour le Développement Humain située dans la ville d'Al Qarara dans la bande de Gaza. C'est une longue histoire de plus de 20 ans entre Saint-Pierre-d'Aurillac et Al Qarara.

Ibrahim Khashan, l'ami de toujours, ex-Président de l'association pour le Développement Humain, et sa fille Salam aujourd'hui Présidente de l'association, sont à Saint-Pierre-d'Aurillac pour ce mois de novembre. Nous sommes très fiers de les accueillir et de

pouvoir partager des moments avec eux. Ils sont avec nous quelques jours avec deux dates à retenir pour les rencontrer :

- le mercredi 2 novembre à la mairie à 18H30
- et le 5 novembre à l'école.

Ces visites sont toujours très riches et permettent de renforcer nos relations et cette nécessaire solidarité. C'est l'occasion de les entendre nous parler de la situation sur place ainsi que de leurs projets, notamment envers les enfants et les femmes. C'est aussi et peut-être surtout, l'occasion pour eux de souffler et de profiter pleinement de quelques jours loin des bombes, de la peur et de l'injustice...

Si vous souhaitez plus d'informations, nous vous invitons à vous rapprocher de l'association par mail : collectifalqarara@gmail.com ou en consultant leur site www.alqarara.fr



Bureau du collectif Al Qarara

Bureau de l'association : Philippe Lasserre et Anne Larrouy, Présidents

Michel Hilaire, Trésorier – Valérie Simon, Secrétaire – Brigitte Toussaint, Secrétaire adjointe



Membres de l'association pour le développement humain

... SUR LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ



MARCHE SOLIDAIRE DU 5 JUIN 2022



Crédits photo : Isabelle Pauly & Laurent Péterau



31^E FESTIVAL DES FIFRES DE GARONNE & FÊTE DES BORDS DE GARONNE DU 22 AU 26 JUIN 2022

REPAS DE QUARTIER RUE DE LA MANE LE 22 MAI 2022



Je suis investie dans la vie associative depuis plus de 20 ans et j'ai été parent d'élèves. Pour garder ce lien, je me suis investie dans le Comité des fêtes. Les Associations sont essentielles pour la vie de la commune et les bénévoles sont indispensables.

Ghislaine LAPRIE, conseillère municipale

// RETOUR EN IMAGES...

CINÉMA PLEIN AIR LE 26 AOÛT 2022

FÊTE DU 14 JUILLET

LA MARCHÉ ROSE ENTRE SAINT-MACAIRE ET CAUDROT

180 PERSONNES : UNE RÉUSSITE QUI DONNE ENVIE DE L'INSCRIRE DANS LA DURÉE

REPAS DE QUARTIER MOUNISSENS-FOUQUES-LES 4 JOURNAUX LE 9 OCTOBRE 2022

JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE LE 17 SEPTEMBRE 2022

REPAS DE QUARTIER "DES HAUTS"

Commencées début Juin par la marche solidaire organisée au profit du Centre communal d'action sociale, elles se sont poursuivies par la fête locale ainsi que le festival de fifres et son atypique mélange de musiques traditionnelles et du monde, de fanfares, de bandas, de feux d'artifice, de cinéma, de gastronomie et aussi du traditionnel frites saucisses, bref pour tous les goûts.

Le 14 Juillet, belle ambiance autour d'un repas organisé par le Comité des fêtes et un bal avec orchestre rassemblant jeunes et moins jeunes. Et enfin fin août une soirée familiale cinéma plein air réunissant plus de 200 personnes.

Évidemment, tous ces événements n'ont pu se tenir que grâce à la générosité et l'engagement de nombreux bénévoles. Un grand merci à la tribu des Sous-fifres, aux GAVES, au Comité des fêtes, aux services communaux, sans oublier bien sûr les Conseillers municipaux.

Yvon MARTIN, deuxième adjoint, en charge du patrimoine, fêtes et cérémonies



CONSEILS MUNICIPAUX

09/11/2022 - 07/12/2022

11/01/2023 - 01/02/2023

19h00 : Salle Jean Lafourcade à la Mairie

CÉRÉMONIES

11/11/2022

11h30 : Cérémonie de l'Armistice à la Mairie
et aux monuments aux morts

GRANDS DÉBALLAGES

12/11/2022 - 10/12/2022

De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
dans le bâtiment de la Poste

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION AMIS DES CARTES

Concours de tarot

10/12/2022 - 11/02/2023

20h30 : Restaurant scolaire

ASSOCIATION AL QARARA

Soirée d'échanges le 05/11/2022

18H30 à l'école

CLUB ÉTERNEL ÉTÉ

- Repas le 19/11/2022

au restaurant scolaire

- Assemblée générale le 17/12/2022

20h00 au restaurant scolaire

COMITÉ DES FÊTES

Lotos

14/11/2022 - 21/11/2022 - 12/12/2022

19/12/2022 - 09/01/2023 - 16/01/2023

13/02/2023 - 20/02/2023

20h00 au restaurant scolaire

RAQUETTE DES CÔTEAUX

Assemblée générale

23/11/2022

18h00 salle des Associations

de Saint-André-du-Bois

PROXI VÉGÉTAUX

23/11/2022

De 9h00 à 18h00 au bâtiment communal

en face du cimetière

FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET VŒUX

03/12/2022

Agitation solidaire et gourmande

10/12/2022

Noël des petits

11h00 à la Mairie

08/01/2023

Vœux du Conseil municipal

11h00 au Restaurant scolaire

15/01/2023

Repas des aînés

au Restaurant scolaire

LES DATES
À RETENIR

NOUVEAU

LETTRE
D'INFORMATION

POUR ÊTRE INFORMÉ-E DES ACTUALITÉS DE VOTRE COMMUNE,
VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE
À LA LETTRE D'INFORMATION
SUR LE SITE INTERNET

[HTTPS://WWW.ST-PIERRE-DAURILLAC.FR/](https://www.st-pierre-daurillac.fr/)



LE PETIT JOURNAL ÉDITÉ PAR LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-D'EURILLAC

124, AVENUE DE LA LIBÉRATION

33490 SAINT-PIERRE-D'EURILLAC

TÉL. : 05 56 63 30 27 // FAX : 05 56 63 17 39

E-MAIL : COMMUNE@ST-PIERRE-DAURILLAC.FR

WEB : [HTTPS://WWW.ST-PIERRE-DAURILLAC.FR/](https://www.st-pierre-daurillac.fr/)

DATE DE PARUTION : NOVEMBRE 2022 // TIRAGE À 700 EXEMPLAIRES

PAR : IMPRIMERIE MAGNIER

DIRECTION DE LA PUBLICATION : STÉPHANE DENOYELLE

RÉDACTION EN CHEF : FÉLIX BLAZQUEZ, AGATHE LANSAC, ESTELLE SAINT-MARC
& CHRISTIAN SIMON

CONCEPTION-RÉALISATION : SYLVAIN HOUDAYER - SYLVAINH.COM

CRÉDITS : ISABELLE PAULY & LAURENT PÉTERAU - FRANCIS LACROIX - VECTEEZY

PXHERE - IN VIDEO VERITAS